

# Saint Révérien Magazine

Le Bourg – Les Angles – Brèches – Feuille – Sancenay

DECEMBRE 2018

N° 20

*BON ANNIVERSAIRE !*



*NOTRE MAGAZINE  
A 20 ANS !*



**INFORMATIONS  
COMMUNALES**







## Editorial



Chers concitoyens,

Lorsque que vous lirez cette vingtième édition de notre petit journal, nous serons à l'aube de la nouvelle année.

Vingt ans déjà que cette revue est née grâce à l'initiative de Liliane VAN PARYS.

Qui aurait pensé qu'elle serait toujours d'actualité aujourd'hui et que vous l'attendez chaque année avec impatience. GRAND MERCI à

Liliane pour ce chantier durable.

L'année se termine et qu'en retiendra-t-on ?

Une météo capricieuse qui a perturbé de nombreux secteurs économiques et un mécontentement grandissant vis-à-vis de la politique actuelle. Souhaitons que tout ceci s'arrange dans l'année à venir.

Pour ce qui nous concerne, nous avons à nouveau changé de secrétaire de mairie (Céline) et d'agent communal (Tristan). Souhaitons que nous les gardions assez longtemps dans notre commune.

Plusieurs maisons ont rouvert leurs volets, preuve que notre village est attrayant et « cerise sur le gâteau », trois naissances sont venues égayer leur famille. Je souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants.

Le fleurissement a encore été à la hauteur de nos espérances, merci à tous ceux qui y sont impliqués.

Nos festivités ont également été une réussite grâce aux Anciens pompiers, à Village en fête, à la Jeunesse sportive de Saint-Révérien et aux bénévoles qui s'y sont associés. Merci à tous.

L'année qui arrive est aussi l'année du Comice agricole de notre ancien canton. Souhaitons qu'il reste encore chez nous, des personnes ambitieuses pour la confection d'un char. N'oublions pas que le premier Comice agricole nivernais s'est déroulé à Saint-Révérien.

Je terminerai en ayant une pensée aux personnes qui nous ont quittées, celles qui sont atteintes par des problèmes de santé en leurs souhaitant un prompt rétablissement et bien sûr à nos jeunes pour des études réussies au bout de l'année scolaire.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour celle qui arrive.

Joël SAVE

## Sommaire :

Page 4  
Informations générales

Page 5  
Budget 2018

Page 6  
Agence Postale  
Chasse de St Révérien  
Travaux

Pages 6 à 9  
Les Commissions

Page 10  
L'école

Page 11  
Gîte Pèlerins

Page 12  
Les cultes

Page 13  
Jeunesse Sportive de Saint  
Révérien

Pages 14 à 23  
Actualités communales

Page 23  
Etat civil

Page 24 et 25  
Location Salle de convivialité  
Gestion Salle communale  
Nuisances sonores  
Encombrants et déchets  
Feu de végétations

Page 25  
Centre Social de Brinon

Pages 26 et 27  
Adresses et Numéros utiles  
Nos Artisans

Page 28  
Calendrier 2019

Saint Révérien Magazine :

Fondatrice  
Liliane van Parys

Année de création  
1999

Directeur de publication  
Joël Save

Rédacteur en chef  
Bruno Piffret

Photos  
D. Delbove, J.C. Piffret, A. Gacquère, B. Piffret

Numéro tiré à 120 exemplaires et  
imprimé en mairie.

S.R.M. N°20  
Le Bourg  
58420 Saint Révérien

Vous avez des suggestions, vous  
aimeriez avoir d'autres informations, en  
faire paraître, etc.....  
Contactez-nous : 03 86 29 63 28

**Notre couverture :**  
Neige à Saint Révérien, le 30 octobre  
2018, 7 cm de poudreuse !

# Informations Générales

## Ouverture de la Mairie

Lundi, mardi et jeudi

De 13 h30 à 17 h30

☎ : 03.86.29.63.28

Fax : 03.86.29.08.79



Email : [mairie.saint-reverien@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-reverien@wanadoo.fr)

Site Officiel Internet de la mairie de Saint Révérien :  
<http://saint-reverien-58420.pagesperso-orange.fr>



## Votre équipe municipale 10 membres

Maire : Joël Save  
1<sup>er</sup> Adjointe : Liliane Van Parys  
2<sup>ème</sup> Adjoint : Didier Delbove

Par ordre alphabétique

Robert Deschaintre - Rodolphe Dhé - Alain Gacquère -  
Micheline Maurice - Jean-François Nandrot - Bruno Piffret  
Xavier Zolty

## Les commissions

### COMMUNICATION :

L. Van Parys - X. Zolty - B. Piffret

### TRAVAUX :

R. Dhé - J.F. Nandrot - J. Save - X. Zolty - B. Piffret

### CHEMINS / CIMETIERE :

R. Dhé - A. Gacquère - J.F. Nandrot -

### BOIS/FORET :

R. Deschaintre - D. Delbove - R. Dhé - J. Save - X. Zolty

### FLEURISSEMENT :

R. Deschaintre - M. Maurice - B. Piffret

### FETES & CEREMONIES :

A. Gacquère - M. Maurice - D. Delbove - B. Piffret

## Représentants des syndicats

### S.I.A.E.B. :

J.F. Nandrot - X. Zolty  
Suppléants : R. Dhé - M. Maurice

### S.I.A.E.P. :

M. Maurice - D. Delbove

### S.I.E.E.E.N. :

L. Van Parys - B. Piffret

### SITS ST- SAULGE :

D. Delbove - M. Maurice

Suppléant : J. Save

### C.O.S. :

L. Van Parys - M. Maurice

### SMRC :

A. Gacquère - B. Piffret

### S.I.V.S/ BEUVRON :

J. Save - L. Van Parys  
Suppléants : A. Gacquère - R. Dhé

### COMMUNAUTE de COMMUNES

J. Save - L. Van Parys

## Lexique des sigles utilisés

**S.I.A.B. :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin du Beuvron.

**S.I.A.E.P. :** Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eaux Potables.

**S.I.E.E.E.N. :** Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre.

**S.I.T.S. :** Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires - St Saulge.

**S.I.V.S. :** Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire.

**C.O.S. :** Comité des Œuvres Sociales de la Nièvre.

**S.M.R.C. :** Syndicat Mixte de la Région Corbigeoise.  
(déchetterie/ordures ménagères/chantier de réinsertion, etc...)

# Budget 2018

**Budget primitif voté en 2017: 345 340 €**

**Budget 2017 réalisé et clos en 2018 :**

⇒ Total fonctionnement – Dépenses :	257 582 €
⇒ Total fonctionnement – Recettes :	164 763 €
⇒ Total Investissement – Dépenses :	80 343 €
⇒ Total Investissement – Recettes :	87 758 €

-----

**Le budget 2018** présenté ici n'est pas clos et donc n'est pas définitif, ce budget a été voté en avril 2018, c'est une prévision appelée **budget primitif**.  
L'exercice 2018 sera clos fin janvier 2019.

**Budget primitif voté 2018 : 317 405 €**

## DEPENSES

**Fonctionnement :**

Charges à caractère général :	69 020 €
Charges de personnel et frais assimilés :	45 000 €
Atténuations de produits :	33 122 €
Dépenses imprévues (fonctionnement) :	10 000 €
Virement de la section d'investissement :	295 €
Autres charges de gestion courante :	49 251 €
Charges financières :	1 200 €
Charges exceptionnelles :	5 000 €
<b>Total fonctionnement – Dépenses :</b>	<b>212 888 €</b>

**Investissement :**

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	22 002 €
Total des dépenses d'équipement :	42 385 €
Emprunts et dettes assimilées :	6 900 €
Restes à réaliser 2017 :	33 229 €
<b>Total Investissement – Dépenses :</b>	<b>104 517 €</b>

En 2018, le conseil municipal, lors du vote du budget, le 18 avril, a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales.

Pour rappel, les taux sont :

⇒ Taxe d'habitation :	15,88 %
⇒ Taxe foncière bâti :	6 %
⇒ Taxe foncière non bâti :	21,47 %



## RECETTES

**Fonctionnement :**

Résultat de fonctionnement reporté (excédent) :	36 035 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses :	26 650 €
Impôts et taxes :	85 881 €
Dotations, subventions et participations :	47 000 €
Autres produits de gestion courante :	17 322 €
<b>Total fonctionnement – Recettes :</b>	<b>212 888 €</b>

**Investissement :**

Virement de la section fonctionnement :	295 €
Immobilisations corporelles :	33 229 €
Dotations, fonds divers et réserves :	50 092 €
Emprunts et dettes assimilées :	900 €
Subventions d'investissement :	12 000 €
Subventions d'équipement versées :	8 000 €
<b>Total Investissement – Recettes :</b>	<b>104 517 €</b>

# Vie communale

## Agence Postale communale

### Point poste au rez de chaussée de la Mairie

#### **Vous pouvez :**

**Acheter** : Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrées (par lots), colis préaffranchis, (possibilité de règlement par carte bancaire).

**Déposer** vos envois postaux (Lettres et colis jusqu'à 7Kg).

**Retirer** vos lettres recommandées ou vos colis.

Effectuer des **retraits en espèces** (pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités), retraits limités à 350 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.

**Ouverture** : Horaires d'ouverture de la mairie.

#### **Rappel important :**

Toutes les habitations doivent avoir une boîte aux lettres, Il est recommandé pour celle-ci d'avoir les dimensions suivantes : 260(h) x 260(l) x 340(p) mm.

Elle doit posséder une serrure aux normes PTT afin que le facteur puisse déposer de gros colis.

Le nom du ou des résidents doit être bien lisible et la boîte aux lettres doit être fixée solidement à une hauteur comprise entre 1 et 1,5 m du sol à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie publique.

## La Chasse de Saint Révérien

### Association créée en 1994

**Président** : Nicolas DHE

☎ 06 26 10 91 00

**Vice-président** : Claude DUBAS

**Secrétaire** : Jean BONORON

**Trésorier** : Patrick HEROUARD

La chasse au bois, sur la commune de Saint Révérien, est inscrite à l'Office des forêts.

Cette association loue, 110 hectares, dont 10 en réserve : repris par une demande, auprès des chasseurs, en actions.

### Jours de chasse

Samedi, dimanche et jours fériés

#### **Dates de chasse :**

Du 16 septembre 2018 au 28 février 2019 (chasse à tir et au vol).

***Promeneurs, soyez prudent les jours de chasse dans les bois de la commune, portez un gilet de couleur vive et fluo.***

## Travaux

Membres de la commission : Rodolphe DHE, Joël SAVE, Xavier ZOLTY, Jean François NANDROT et Bruno PIFFRET

#### Travaux faits :

- Couverture de l'église : 32130,00€ HT
- Assainissement Brèches : 1815,04€ HT
- Voirie Brèches, Maison Rouge (Chantier Communauté de Communes) : 97930,26€ HT



#### Travaux à venir :

- Sanitaire aux normes dans la mairie pour l'école et un WC adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Rénovation de la salle de convivialité avec mise aux normes électriques, isolation et remplacement des menuiseries.
- Assainissement à Brèches.
- Réparation du clocher de l'église.

**BONNE ANNÉE**



## Fleurissement

Membres de la commission : Micheline MAURICE, Bruno PIFFRET et Robert DESCHAINTRE  
Budget 2018 : 1000€

Encore une fois, cette année a été bousculée par le changement d'employé communal. En effet, Simon ayant trouvé un emploi à plein temps nous a quitté cet été, mais après que les plantations de fleurs soient effectuées et le travail restant mis à jour.

Suite à ce départ, la commune a engagé Tristan Bonnet, 27 ans, gentil garçon avec comme formation, un CAP en travaux paysagers et brevet des écoles. Bien que plus jeune que moi, nous nous sommes entendus et compris immédiatement et de plus, c'est un garçon qui s'investit pour notre commune.



Cette année, beaucoup de sécheresse, donc beaucoup d'arrosages que nous nous sommes partagés pour le soulager dans ses travaux.

Nous avons prévu pour l'année 2019 de refaire les parterres de La Poste (idée de Tristan) et continuer les plantations d'arbustes aux entrées du bourg et peut être plus si toutefois le budget nous le permet.

Comme les autres années, certains habitants se sont efforcés à égayer leurs pas de porte selon leurs possibilités.

Donc, ensemble, nous nous efforcerons de donner à notre village de la vitalité, le tout dans une bonne ambiance.

Comme à l'habitude, nous ferons de notre possible pour que tout soit à peu près parfait.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2019.

Pour la commission fleurissement,  
Robert DESCHAINTRE

## Fêtes et Cérémonies

Membres de la commission : Micheline MAURICE, Alain GACQUERE, Bruno PIFFRET et Didier DELBOVE  
Budget annuel : 5000€

**Le 16 décembre 2017:** Encore et toujours la magie de Noël. Les délicieux gâteaux préparés par tous ont faits le bonheur de tous, des plus petits aux plus grands, étaient largement appréciés. Un peu de chants et un joli conte ont fait patienter les enfants. Les lanternes magiques se sont envolées dans le ciel et le père Noël est enfin arrivé avec tous ses cadeaux et friandises et certains colis de Noël de nos aînés ont également été remis à cette occasion. Mais comment le père Noël va-t-il arriver cette année?.....surprise.

Rendez-vous le 15 décembre 2018.

**Le 13 janvier 2018 :** Présentation des vœux de M le maire autour de la traditionnelle galette des rois.

**Le 8 mai :** Commémoration de la victoire de la deuxième guerre mondiale. Recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts.

**Le 2 juin :** Une trentaine de véhicules datant d'avant 1930 ont fait escale sur la place de la mairie pour le plus grand plaisir des passionnés ou tout simplement curieux car ce n'est pas si souvent que l'on peut admirer ces magnifiques bolides en parfait état de fonctionnement arrivés ensemble par la route !!!

**Le 3 juin :** Repas de nos anciens. Rendez-vous incontournable de rencontres et de retrouvailles pour nos aînés.

**Le 21 juin :** Deuxième fête de la musique. Comme en 2017, soleil un peu frais mais bonne humeur et superbe ambiance. Un peu plus de 60 personnes avaient répondu présent jusque tard dans la soirée malgré les premiers matchs du mondial de foot. En 2019 bien sûr, on recommence.

**Le 14 juillet :** Les animations des sapeurs-pompiers ont encore rencontré un franc succès suivi du traditionnel repas et comme toujours, beaucoup d'entre vous ont répondu présents pour ce moment de convivialité.

**Le 29 juillet :** Très beau succès avec plus de 100 exposants qui ont attiré énormément de chineurs.

**Le 11 août :** Merveilleux et exceptionnel concert dans notre église de la formation Bach Ensemble Amsterdam. Toujours cet immense succès pour ce concert de très haute qualité. Grand merci à M<sup>me</sup> et M. STAPEL pour ce joli et fort agréable moment qu'ils nous ont encore offert.

**Le 11 novembre** : Il y a 100 ans, c'était l'armistice : dépôt de gerbe et recueillement devant le monument aux morts. Une quarantaine de personnes et une dizaine d'enfants ont commémoré ce centenaire.

**Le 23 novembre** : Concert de trompes de chasse dans notre église au profit du TELETHON.

**Le 15 décembre** : Arbre de Noël pour les enfants et remise des colis de fin d'année pour les anciens.

Nous remercions tous les villageois pour leur participation aux différentes festivités et sachez que l'année prochaine le programme sera aussi chargé (voir le calendrier des festivités ci-dessous).

Micheline, Didier, Alain et Bruno de la Commission "Fêtes et cérémonies" vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.



## Agenda des festivités 2019

**Calendrier des festivités 2019 (liste non exhaustive) :**

Samedi 12 janvier 2019

**Les vœux de M. le Maire et la galette des rois.**



En même temps, le Groupement Touristique des Vaux de l'Yonne distribuera les prix du fleurissement 2018.

**Prix du Fleurissement 2018 :**

La Commune est 2<sup>ème</sup> de sa catégorie.

Les particuliers récompensés sont :  
(Par ordre alphabétique)



**Roger DINARD  
Alexis GOBY  
Jean Paul MAUPOU  
Jean Paul PONCIE  
Gérard THIONNET**



Félicitations à eux.

Mercredi 8 mai 2019

**Commémoration de la victoire de la deuxième guerre mondiale.**

Dimanche 2 juin 2019

**Le repas des aînés.**

Vendredi 21 juin 2019

**Fête de la musique**

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à en parler à la commission fêtes et cérémonies.

Dimanche 14 juillet 2019

**Fête Nationale**

Kermesse des pompiers et le barbecue de la commune.

Dimanche 28 juillet 2019

**Vide grenier annuel** avec le concours de la Jeunesse Sportive de Saint Révérien.

Samedi 10 août 2019

**Concerts du Bach Ensemble Amsterdam** dans l'église de Saint Révérien (après-midi et soir).

Jeudi 15 août 2019

**Cérémonie du 15 août** avec l'Association des anciens du « MAQUIS JULIEN »

Lundi 11 novembre 2019

**Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918**

Samedi 14 décembre 2019

**Arbre de Noël et remise des colis de Noël à nos anciens.**

Des informations plus détaillées comme les horaires, seront affichées en mairie et sur le site internet de la commune quelques jours avant les manifestations.





## BOIS et FORÊT



Membres de la commission : Robert DESCHAINTE, Joël SAVE, Rodolphe DHE, Xavier ZOLTY, Didier DELBOVE

### 2018 VENTES DES BOIS

Le 5 octobre 2018, La vente des bois de la parcelle 6 a été adjugée à l'entreprise «Les Ateliers du Chêne» pour la somme de 6693 HT.

### AFFOUAGES

#### 2018

30 affouagistes inscrits.  
Les lots d'affouages se situaient exclusivement sur la parcelle 12.

### RAPPEL

Un contrôle de la qualité de réalisation des affouages de l'année en cours a été réalisé par les membres de la commission "*bois et forêts*".  
A l'issue de ce contrôle, les membres de la commission ont remarqué que certains lots n'étaient pas finis ou, pour certains, non commencés.  
Les affouagistes concernés seront invités à terminer le plus rapidement possible leur lot.  
En revanche, les affouagistes qui n'ont pas commencé leur lot ne pourront pas bénéficier à nouveau d'un lot d'affouage tant que celui-ci ne sera pas terminé.  
**Ce principe de contrôle sera désormais mis en place chaque année.**

#### 2019

L'inscription pour la campagne d'affouages 2019 est ouverte depuis le 17 décembre 2018.  
Les affouages 2019 se situeront exclusivement sur la parcelle 1.  
La parcelle 1 se situe au-dessus du lavoir des angles.  
Comme d'habitude, le tirage et le règlement des lots d'affouages se feront dès que les délimitations des lots de la parcelle 1 auront été faites.  
La commission «*bois et forêts*» sera chargée de composer les lots.

Notre école primaire, une classe unique, académie de Dijon, zone A. Elle fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les communes de Guipy et de Pazy, regroupant aussi d'autres communes comme Vitry - Laché, Dompierre sur Héry, Champallement...

L'école maternelle (cycle 1) est à Guipy à 7km de Saint Révérien et l'école cycle 2 et 3 (CE2, CM1 et CM2) est à Pazy à 10km.

Notre école est en Zone d'éducation prioritaire (ZEP) ce qui permet cette année à la classe de CP / CE1 (cycle 2) de profiter du programme "CP à effectif réduit", soit moins de 12 élèves par classe pour un apprentissage plus ciblé sur la maîtrise de la langue et des apprentissages fondamentaux, avec le souci d'anticiper sur les difficultés scolaires éventuelles.

Nombre d'élèves : 9

CP : 5 élèves

CE1 : 4 élèves

Soit 4 garçons et 5 filles.

Enseignement: N.Vesin

Cette année, l'école a participé à la semaine du goût et a ainsi pu profiter d'une intervention extérieure (et bénévole) de professionnels de la restauration :

"Mimi et Cédric", installés à l'auberge de Gacôgne

Les enfants ont appris "la mise en place" avant la cuisson d'un plat salé (pommes de terre, avec "ail en chemise") et de deux desserts : crumble aux pommes et mousse au chocolat...

Les parents sont quasiment tous venus chercher leurs enfants à la sortie et ont partagé un moment de dégustation fort convivial...

Parallèlement aux matières quotidiennes, les élèves travailleront sur un projet pédagogique orienté sur les contes.

Ils bénéficieront par ailleurs de l'expérience d'un professionnel en danse, dans le cadre de plusieurs interventions extérieures.

Le spectacle de fin d'année s'oriente sur une "comédie musicale" regroupant les 3 écoles du RPI...

Merci par avance aux personnes qui proposent régulièrement leur aide, bienvenue à l'élaboration des costumes!

D'ailleurs les enfants se rendront au musée du costume de scène de Moulins, de quoi booster la création autour de leur "tenues de scène"!

L'école est inscrite au projet "école numérique" qui vise à équiper la structure en divers matériel informatique, avec l'aide d'une importante subvention financière...

Si cet équipement informatique se concrétise, les enfants seront amenés à enrichir le site communal de petits documentaires sur le patrimoine local, ou de collectes auprès des habitants, au cours de l'année scolaire prochaine...

Pour l'instant, ils utilisent 3 postes fonctionnels dont 2 offerts par M. Fabien Bazin (Président de Nièvre numérique et vice-président du conseil départemental) au détour d'une réunion de travail, ce qui a permis aux enfants de progresser grâce à divers logiciels éducatifs...

Dans le cadre sportif, les enfants suivront un cycle de 10 séances de natation avec les grandes sections de Guipy et auront accès au gymnase attenant à la piscine de Clamecy...

Nathalie Vesin





# *Gîte Pèlerins Saint Jacques de Compostelle*

Le village de Saint Révérien se trouve sur la route de Saint Jacques de Compostelle, c'est la via Lemovicensis (Limoges) qui part de Vézelay, passe par Corbigny puis par Nevers.

"Voie de Vézelay – Santiago"



La nuitée est de 10 € par personne et de 5 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Sur 10 €, 6 vont à la commune et 4 à M. Gérard Thionnet, pour la gestion et l'entretien du gîte.

-----

Cette année le refuge a connu une légère baisse en nombre de pèlerins ; 509 pour 528 en 2017.

Il semblerait que ce soit le reflet général de la saison qui vient de s'achever.

Français, Hollandais, Allemands suivis des autres pays Belges, Suisses... et Australiens, notamment Peter Morgan 84 ans, personnage assez exceptionnel qui allait à Saint-Jean-pied de Port où pendant une quinzaine il serait hospitalier au service des autres.

Après le départ de ces pèlerins le calme est revenu sur la place du village.

En attendant le mois de mars et leur retour,

Je vous souhaite une année 2019 pleine de joies et de bonheur.

Gérard Thionnet



Peter Morgan, 84 ans ! le 17 mai 2018.



Stmmerck, Van Vliet, Van Der Orst et Madeleine Legrand  
Le 29 avril 2018



Viger, Adine, Wagenaas, Kock, Desisquele, Théophine,  
Mathieu, Motte, Vauchel et Rosiere  
Le 6 mai 2018



**Le Culte Catholique**

**M. le Curé François Xavier Reveneu**

Presbytère

Corbigny

☎ : 03.86.20.11.94

Courriel : [paroisse.corbigny@orange.fr](mailto:paroisse.corbigny@orange.fr)

**SAINT REVERIEN**  
**Messe tous les mercredis à 18h**



**LES MESSES DE NOËL**

**Horaires des messes de Noël :**

**Messe de la nuit de Noël :**

Dimanche 24 décembre à 18 h 30 à Corbigny

Dimanche 24 décembre à 20 h 30 à Tannay

A noter un **repas de réveillon de Noël** après la messe de Corbigny, ouvert à tous à salle St Seine de Corbigny à partir de 20h.

Pour de plus amples informations prendre contact avec la paroisse de Corbigny.

**Messe du jour de Noël :**

Lundi 25 décembre à 9 h 30 à Brinon

Lundi 25 décembre à 11 h à Corbigny

Lundi 25 décembre à 11 h à Lormes

**Le mot du Père François Xavier :**

Heureux encore cette année que me soit offert cette tribune au cœur de votre journal annuel qui retrace les moments forts de ce village qui est le vôtre et pour lequel vous nourrissez un attachement sincère. Ils témoignent de votre vitalité, de votre désir de donner le meilleur de vous-mêmes pour faire de ce village un lieu où il fait bon vivre.

Au milieu du village se dresse son église depuis le milieu du XIIème siècle qui offre à nos yeux la splendeur de son architecture romane, fille de Cluny.

Elle a traversé les temps pour être là encore aujourd'hui sans n'avoir rien perdu de sa superbe, et permettre encore aujourd'hui de nous rassembler pour prier le Seigneur, célébrer son eucharistie, faire entrer dans la vie du Seigneur petits et grands par le baptême, unir des fiancés dans le mariage, accompagner nos proches, nos voisins défunts dans une célébration pleine d'espérance.

Si elle est encore là aujourd'hui c'est grâce aux soins que vous lui avez apportés au cours des ans, à toutes les époques.

Alors je tenais à vous remercier pour cela, à remercier votre conseil municipal et son maire pour les travaux de ces dernières années.

Des travaux récents ont été réalisés quant à la toiture, certainement d'autres travaux seront à envisager qui montrent que notre église a sans cesse besoin d'être réparée.

L'Église c'est aussi quand elle s'écrit avec un grand « É », la communauté des baptisés qui tant bien que mal, avec ses forces et ses

faiblesses, cherche à accomplir sa mission d'annoncer et de vivre l'Évangile au cœur de ce monde, d'annoncer et de vivre une Bonne Nouvelle : Dieu ne cessera jamais d'aimer tous les hommes qu'il a créé par amour et de vouloir les sauver d'une vie qui ne serait pas heureuse, et pour cela il a offert son Fils, celui que nous allons célébrer dans la nuit de Noël.

En des mots plus profanes sa mission est de faire partie de ceux et celles qui rendent notre monde plus beau, plus juste et plus fraternel.

Ne pouvons pas voir dans notre église qui a sans cesse besoin d'être réparée, une parabole, une image du besoin aussi récurrent de notre Église, communauté de croyants, d'être « réparée ».

Elle a sans cesse le devoir de se convertir.

Si l'Église du Seigneur est sainte parce que choisie par le Seigneur lui-même, parce que le Seigneur l'habite et lui fait partager sa sainteté, force est de constater au regard de l'Histoire lointaine ou si proche, que ses membres ne le sont pas, qu'ils sont appelés à le devenir comme tout être humain mais qu'ils ne choisissent pas toujours le droit et la justice, la vérité et l'amour.

Les actualités anciennes et récentes ont révélé les souffrances infligées par des prêtres censés être témoins de la miséricorde, à ceux et celles qui aujourd'hui en appellent à la justice.

Toute l'Église est solidaire. Membres de cette église nous portons tous le poids de la responsabilité des abus commis par quelques-uns, en nourrissons une profonde honte, en demandons pardon et désirons réparer, soigner autant que nous le pourrons.

Notre Église doit témoigner de la miséricorde de Dieu, son amour débordant, plein de compassion pour le monde.

Quel malheur quand elle trahit ce témoignage !

Le pape François dans une lettre adressée à tous les catholiques en août dernier, demandait de faire du mois d'octobre un temps de prière et de jeûne pour entrer dans cette conversion personnelle que chacun doit réaliser.

Notre communauté qui s'étend de l'ancien canton de Brinon, en passant par celui de Corbigny, poursuivant par celui de Tannay et jusqu'à celui de Lormes a vécu cette démarche de prière et de jeûne.

Puisse-t-elle porter du fruit pour notre Église mais aussi pour le monde qui lui aussi a besoin d'être sans cesse reconstruit, qui ne cesse d'être créé, renouvelé ?

Puissions-nous nous engager tous ensemble, croyants et non croyants, croyants d'autres religions à vivre cette conversion intérieure qui nous tourne vers ce qui est bien, juste et bon, à reconnaître ce que sont nos nuits, nos faiblesses humaines, nos fragilités pour les affronter ensemble et construire ce monde plus juste et plus fraternel que nous désirons tous.

Voilà le souhait que je formule pour cette année 2019.

Que la joie de Noël qui rassemble les familles, qui resserre les liens entre les hommes, qui dit pour les croyants combien est grand l'amour de Dieu, demeure en tous les cœurs tout au long de cette nouvelle année, demeure en vos cœurs, en nos cœurs !

Que cette joie soit notre force et notre espérance, notre moteur !

Ce monde plus juste et plus fraternel n'est pas une utopie, il demeure au plus profond de nos cœurs, que nos paroles et nos actions, tous ensemble, avec l'aide du Seigneur, lui permettent d'exister en dehors de nous.

Très belles fêtes de Noël à tous ! Tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui arrive !

Je demande au Seigneur bénédiction et bienfait pour chacun de vous.

Bon Noël ! Bonne année 2019 !

p. François Xavier Reveneu

-----

*Les autres religions ne sont pas représentées dans notre canton mais bien présentes dans notre département.*

*Il faut aller à Nevers ou Château-Chinon pour les cultes Musulman, Judaïque ou Protestant.*

# *Jeunesse Sportive de Saint Révérien*

## *J.S.S.R.*

Président : **GIBKI Michel**  
 Vice-président : **DULIEU Fabien**  
 Trésorier : **GARRIGUE Gil**  
 Trésorier-Adjoint : **CAMUSAT Jérôme**  
 Secrétaire : **PEUTOT Sandrine**  
 Secrétaire-Adjoint : **LELONG Mickaël**  
 Membre : **VICHARD Robert**  
 Arbitres : **GIBKI Florence**  
**ROLIN Delphine**  
**MAHIEU Sébastien**  
**SIMONOT MONTAGNIER Julien**  
**PROVOST Olivier**

Entraîneur :

Lors de l'assemblée générale de juin dernier les membres du club ont renouvelé leur confiance à l'équipe de dirigeants actuels. Les jaunes et noirs ont fini 2ème de leur championnat ce qui leur a permis de monter dans la division supérieure. Joueurs et dirigeants en sont très fiers.

L'effectif de 30 joueurs a permis au club de reconduire une équipe sénior pour la saison 2018-2019.

L'équipe joue en 3<sup>e</sup> division. Calendrier ci-joint.

Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi à partir de 19h00.

Le club s'est étoffé de beaucoup de jeunesse cette saison et nous en sommes fiers.

Le club vous remercie de l'accueil chaleureux que vous réservez à nos joueurs lors de la vente de leurs calendriers.

Le président, ses dirigeants et ses joueurs présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toute la municipalité et à ses habitants.

### 3ème division de district, Poule B

2 septembre 2018	JSSR 1 / 1 Varzy
9 septembre 2018	Marzy B 3 / 0 JSSR
23 septembre 2018	JSSR 1 / 1 Druy Beard
7 octobre 2018	Fours 0 / 3 JSSR
21 octobre 2018	JSSR 2 / 8 Lormes
28 octobre 2018	Montigny 2 / 0 JSSR
4 novembre 2018	JSSR 1 / 3 ESN 58 (2)
11 novembre 2018	Exempt 8 <sup>ème</sup> journée
25 novembre 2018	JSSR 2 / 4 Moux Brassy
2 décembre 2018	Châtillon 0 / 0 JSSR
9 décembre 2018	Match de retard
16 décembre 2018	Match de retard
17 février 2019	JSSR / Corbigny 3
24 février 2019	Varzy / JSSR
3 mars 2019	JSSR / Marzy
10 mars 2019	match de retard
17 mars 2019	Druy Beard / JSSR
24 mars 2019	JSSR / Fours
31 mars 2019	Lormes / JSSR
7 avril 2019	JSSR / Montigny
14 avril 2019	ESN 58 (2) / JSSR
21 avril 2019	match de retard
28 avril 2019	JSSR / Cie Imphy 2
5 mai 2019	Match de retard
12 mai 2019	Moux Brassy / JSSR
19 mai 2019	match de retard
26 mai 2019	JSSR / Châtillon
2 juin 2019	Corbigny 2 / JSSR
16 juin 2019	Finales des coupes

### Classement provisoire à mi saison 2018-2019 D3 Poule B

- 1 ESN 58 (2) 23PTS
- 2 Lormes 23PTS
- 3 Montigny 16PTS
- 4 E. Moux Brassy 14PTS
- 5 Châtillon 12PTS
- 6 Druy Beard 12PTS
- 7 Varzy 11PTS
- 8 Corbigny C 11PTS
- 9 Marzy 10PTS
- 10 JSSR 6PTS**
- 11 Fours 0PTS
- 12 Cie Imphy 2 (Forfait général)

### Classement final saison 2017-2018 Division D4 (Ancienne D3) Poule A

- 1 Cie Imphy B 38PTS
- 2 JSSR 37PTS**
- 3 Guérigny B 36PTS
- 4 Tannay 34PTS
- 5 Saint Saulge 28PTS
- 6 Cosnois FC B 22PTS
- 7 Corvol FC B 20PTS
- 8 Arquian 13PTS
- 9 Narcy B 10PTS
- 10 Neuvy SC 9PTS





# Actualités Communales

16 décembre 2017

Arbre de Noël pour les enfants et remise des colis de Noël à nos anciens :



Jolis et bons gâteaux + chocolat et vin chauds + chants de Noël + conte fabuleux + lâché de lanterne = Noël magique

Et le père Noël qui arrive en Jeep et sous bonne escorte.  
Quel coquin, ce père Noël, toujours à nous surprendre !!!

Comment va-t-il arriver cette année ? Mystère...  
C'est ça aussi la magie de Noël.





13 janvier 2018

**La galette des rois**, offerte par la municipalité, a eu lieu samedi 13 janvier 2018 à 16h.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la commune devant une soixantaine de personnes dont 7 membres du conseil municipal.

L'ambiance était chaleureuse autour de la galette des rois.

En même temps, le Groupement Touristique des Vaux de l'Yonne a remis les prix du fleurissement 2017.

Les particuliers récompensés sont :  
(Par ordre alphabétique)

Andrée BONNEAU  
Arlette LOISEAU  
Christian MAURICE  
Jacky PETIT  
Marie Thérèse ROUMY

Félicitations à eux.



Les vœux de monsieur le Maire.



L'assemblée après la dégustation !



Les reines d'un jour !





8 mai 2018

### Honneur aux anciens combattants :

La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu à 11h30 devant le monument aux morts de la commune où il y avait une trentaine de personnes écoutant Monsieur le maire et les enfants du village.

Celle-ci a été suivie par un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle des fêtes.



2 juin 2018

### Défiler de voitures et motos anciennes :

Samedi 2 juin à partir de 10h30, avait lieu à Saint Révérien, une exposition de véhicules anciens qui participaient au rassemblement "French Festival Of Slowth" organisé par VINTAGE REVIVAL, et qui faisaient étape à Saint Révérien pour visiter le petit musée du Maquis Julien au premier étage de la mairie.



Exposition de 27 véhicules et de 2 motos.

Les véhicules étaient tous d'avant 1930 sauf certains datant des années cinquante qui étaient classés comme

véhicules lents propulsés par des petits moteurs de 50 centimètres cubes !!!

Un vin d'honneur a été offert aux participants par la municipalité.



Une Bédélia, cyclecar torpédo, modèle BD2 de 1910 (France).



Une Rover, modèle Forecar de 1904 (Grande Bretagne).



Une SoLyTo, triporteur lyonnais fabriqué entre 1953 et 1963.



3 juin 2018

### Le repas des Aînés :

Comme chaque année, la municipalité de Saint Révérien a offert aux Anciens de la commune de plus de 70 ans un repas festif qui a eu lieu à midi à la salle des fêtes.

Menu :

*Kir et ses grillaudes*  
*Salade périgourdine*  
*Rôti de veau forestier et des légumes*  
*Fromages affinés sur lit de verdure*  
*Tarte Tatin et sa boule de vanille*  
*Crément, Café*



21 juin 2018

### Fête de la musique :

Pour la deuxième année, la municipalité a organisé une fête de la musique avec un karaoké animé par Didier Delbove autour d'un verre de l'amitié. Environ 60 personnes sont venues voir, écouter et pousser la chansonnette autour du micro mais aussi écouter notre artiste accordéoniste, madame Périnelle. La soirée s'est prolongée fort tard dans la nuit. L'ambiance était chaleureuse malgré une météo un peu fraîche.



14 juillet 2018

### Fête Nationale :

Comme chaque année, les pompiers du CPI de la commune ont organisé leur kermesse qui a commencé vers 16h.

La météo était de la partie avec beaucoup de soleil. De nombreux stands de jeux ont reçu la visite de plus de 70 personnes malgré le Tour de France et la coupe du monde.



La kermesse s'est finie vers 19h30 avec la remise des lots gagnés au jeu du casse bouteilles, la ficelle et au tir.

Pour éteindre la soif des participants, le CPI a installé une petite buvette qui a eu un fort succès.



Une tombola a été organisée par la municipalité dont le premier lot, une énorme Rosette de Lyon, a été gagnée par Mme Gancel.







Une centaine de repas adultes et enfants ont été servis dans la joie et la bonne humeur.



A partir de 19h, un repas a été servi et offert par la municipalité dans la cour de l'école, à tous les habitants de la commune de Saint Révérien et aux pompiers du CPI.

Le menu se composait d'un taboulé en entrée, une andouillette, des chipolatas ou des merguez au choix étaient proposés en plat de résistance avec des chips et des oignons cuits au coin du feu, une part de fromage était proposée suivie en dessert par une glace Viennetta.



La soirée s'est finie vers 21h30 mais pour ceux qui le souhaitent, il y avait comme chaque année à l'étang, le feu d'artifice de Champallement qui a été tiré à 23h00.





29 juillet 2018

## Vide grenier annuel avec le concours de la Jeunesse Sportive de Saint Révérien

Le dimanche 29 juillet a eu lieu le vide grenier annuel de Saint Révérien où des records de fréquentation ont été battus encore cette année !

En effet, plus d'une centaine d'exposants sont venus dans notre sympathique commune de 6h à 17h30.



La Jeunesse Sportive de Saint Révérien qui a fini 2<sup>ème</sup> du championnat de foot et qui monte en division 3, a servi plus de 180 hamburgers ou steak frites.

La buvette a tellement bien fonctionné qu'à 15h, il n'y avait plus de bière, en effet plus de 100 litres ont été servis tout au long de la journée car la météo a été très chaude et ensoleillée.



Une seule ombre au tableau, c'est la bourse d'échange sur les disques vinyles et la hi-fi ancienne qui n'a pas vu un seul vendeur malgré toute la pub faite dans le département et les forums concernés.

Une exposition sur les disques et leurs appareils de lecture a été organisée par un collectionneur où plus de 250 visiteurs sont passés, ravis de voir et d'entendre des disques ou des enregistrements plus que centenaires sur disques 78tr/min.





11 août 2018

## **L'Ensemble Bach d'Amsterdam pour la troisième année consécutive en résidence à Saint-Révérien**

C'est presque devenu une tradition que l'Ensemble Bach d'Amsterdam descende à Saint-Révérien pour donner, chaque année, un certain nombre de concerts gratuits.

Hélas, notre voisin et ami Max Snijder, l'initiateur de cet évènement, est décédé en mai dernier de façon inattendue et beaucoup trop tôt.

Pour rendre hommage au travail accompli par Max, la décision a été prise de maintenir les concerts de 2018. Sa courageuse épouse Carine a même eu la force de jouer pendant ces concerts.

Cette année, notre semaine de musique a eu lieu du 4 au 12 août. Pas moins de 60 musiciens (30 instrumentistes et 30 choristes) ont répété pendant une semaine, par pupitre ou en formation complète, dans notre belle église romane, dans la salle des fêtes, à la villa des Prés et dans l'église de Champallement.

Les musiciens étaient logés dans St-Révérien et dans les villages environnants. Aux Angles, le verger de l'une des résidentes de notre commune, Wibecke Vinke, avait été transformé en centre social où les repas en commun étaient pris et où on pouvait passer la soirée.

Pour faire connaissance, les habitants des Angles ont été invités pour un apéritif qui fut bien apprécié.

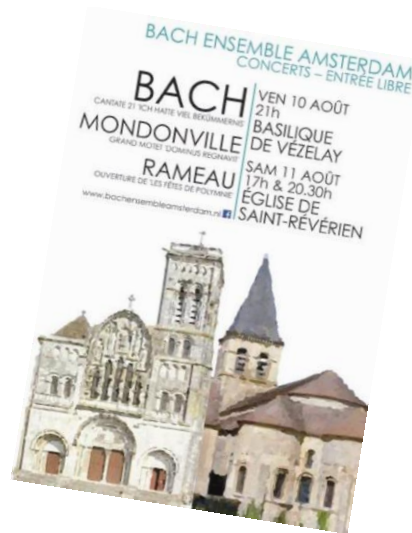
Le temps pendant cette semaine était à nouveau splendide, à l'exception de la mini-tornade du 8 août, qui a causé pas mal de dégâts mais qui a épargné notre barnum, que nous avons démonté juste avant, par précaution.

Le jeudi, un concert de chambre a été donné dans la petite église d'Arthel, devant un public local enthousiaste. Le verre de l'amitié, offert par le maire, a bien terminé une soirée agréable.

Cette année encore, le vendredi soir, un concert a été donné dans la basilique de Vézelay, qui était, comme d'habitude, pleine à craquer. On a pu noter, dans le public, la présence des autorités municipales et ecclésiastiques.

Bien sûr, la grande finale a eu lieu à Saint-Révérien, avec deux concerts donnés, l'un l'après-midi et l'autre en soirée. Des œuvres de Bach, Mondonville et Rameau étaient au programme. Encore une fois, le public était venu très nombreux à notre église pour se laisser séduire et émouvoir par cette musique magnifique. Notre maire Joël Save a d'abord remercié les musiciens de l'Ensemble Bach d'Amsterdam pour leur présence et la qualité des concerts proposés, pour ensuite, au nom de tous les habitants de Saint-Révérien, inviter les artistes et le public au verre de l'amitié.

Le bar était tenu par Christian et Micheline et leurs amis, qui veillaient avec entrain à ce que personne ne manqua de rien. Un grand merci aussi à Joël pour la coordination générale, à Alain qui assurait la sécurité, à Bruno pour ses enregistrements du haut de la chaire et à Didier, Jan et Wibecke pour avoir assuré la campagne de publicité pour les concerts.



Au total, plus de 1300 personnes de tout le département ont pu profiter des quatre concerts, qui jouissent maintenant d'une réputation régionale.

L'Ensemble Bach d'Amsterdam a déjà fait savoir son intention de revenir en août 2019. Notez-le dès aujourd'hui dans vos agendas : le 10 août 2019, l'après-midi et le soir, le Bach Ensemble d'Amsterdam donnera deux concerts dans l'église de Saint-Révérien.

Kees et Inge Stapel  
Villa des Prés

Vous pouvez les écouter en sur leur site :  
[www.bachensembleamsterdam.nl](http://www.bachensembleamsterdam.nl)



15 aout 2018

## Cérémonie du 15 aout avec l'Association des anciens du « MAQUIS JULIEN »

L'association des Anciens du Maquis Julien s'est réunie dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Daniel Colas.

Puis, les membres de l'association ainsi que le monsieur le maire sont allés déposer une gerbe au monument aux Morts, puis à la stèle du square de la Résistance.



La délégation, s'est ensuite rendue au cimetière pour déposer une fleur sur les 16 sépultures de résistants :

BERANGER Robert  
BUSSIERE Louis  
DAGONNEAU Emile  
DEMAY Pierre  
GRANGER Fernand  
GUYOUT Robert  
MONTARON Marcel  
MONTARON René

MOURRY Charles  
PERRIER Gaston  
PERRIER Robert  
PETIT Raymond  
PICHOT Pierre  
SIMON Léon  
THIONNET Paul  
VANNIER Emile



Les commémorations se sont poursuivies aux stèles du Maquis Daniel de Vaux, de Vorroux, et de Crux-la-Ville.

26 aout 2018

## Sortie Vélo des pompiers :

L'amicale des sapeurs-pompiers de Saint Révérien va disparaître par manque de sapeurs-pompiers !!!

Alors, sous l'impulsion de Christian Maurice, l'amicale des anciens pompiers de Saint Révérien vient de naître. Elle est ouverte à ceux et celles qui ont été, même pour une courte période, sapeurs-pompiers dans notre commune.

Première animation prévue, le 26 août :

Sortie vélo le long du canal du nivernais depuis Chitry les Mines jusqu'à Asnois où nous attendait un pique-nique barbecue.

Tout a été remarquablement bien préparé, depuis le transport des vélos, le casse-croûte du matin, l'intendance de toute la journée, l'assistance technique et même les petits coups d'épaule (merci Didier).

La trentaine de participants, y compris quelques habitants de Saint Révérien, ont été ravis de cette journée.



Rendez-vous à 9h devant la caserne.



La randonnée est partie de Chitry les Mines à 9h45.





Première pause petit déjeuner après 5km d'effort, il est 10h20.



Excellente ambiance à table avec des rires et des chansons.



Pour digérer, un petit tournoi de pétanque.



Le retour vers 17h avec une pose bien mérité à mi-parcours.

11 novembre 2018

## Cérémonie du 11 novembre :

Et oui, ça fait 100 ans que l'armistice a été signée et à 11h du matin, le 11 novembre 1918, la guerre s'est arrêtée. Ouf! Disaient certains mais à quel prix ! Plus de 18,6 millions de morts en Europe incluant les 9,7 millions de militaires et les 8,9 millions de civils tués.

Saint Révérien a été touché comme toute commune de France et comme tous les ans depuis 100 ans, une gerbe a été déposée à 11 h 30 devant le monument aux morts de la commune, place de la mairie, en présence de Monsieur le maire, du conseil municipal, des pompiers et des enfants de la commune.



Inauguration du monument aux morts vers 1920.

Une trentaine de villageois sont venus écouter Monsieur le maire sous le soleil de novembre. La cérémonie a été suivie d'un apéritif à la salle des fêtes qui s'est fini vers 12 h 30.





23 novembre 2018  
Concert de trompes de chasse  
"Plaisirs en Nivernais"

Le 23 novembre à 20h00 dans l'église de Saint Révérien, l'association "villages en fête" a organisé au profit du TELETHON 2018 un concert gratuit de trompes de chasse, interprété par la formation "Plaisirs en Nivernais" de Brinon sur Beuvron.

Une quarantaine de personnes ont pu apprécier les qualités des 8 sonneurs qui nous ont interprété une dizaine de morceaux qui nous contait la chasse aux loups.

A l'issue de ce concert, la générosité des personnes présentes a été sollicitée et le verre de l'amitié offert par la municipalité attendait tout le monde dans la salle de convivialité.



-----  
Scannez le QR Code et découvrez le journal en version numérique (pdf) pour Smartphone, Tablette ou PC.



Version numérique disponible sur le site web de la mairie :

<http://saint-reverien-58420.pagesperso-orange.fr/Journal%202018.pdf>

**C'est arrivé en 2018 !**

Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.

Bienvenue à :

**M et Mme CHARBONNEAU**  
**M et Mme DUMONT**



Vous ne figurez pas sur cette liste ? .....

Nous serions heureux de faire votre connaissance.  
Venez nous rencontrer à la mairie.

*Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédant les élections. En 2019, auront lieu les élections européennes, Le dimanche 26 mai de 8h à 18h.*

-----  
Cette année, trois naissances ont eu lieu dans notre commune, trois petits garçons :

**CHANTEUX Léonard**  
**COURTOIS Maxence**  
**BOULINEAU Jayden**

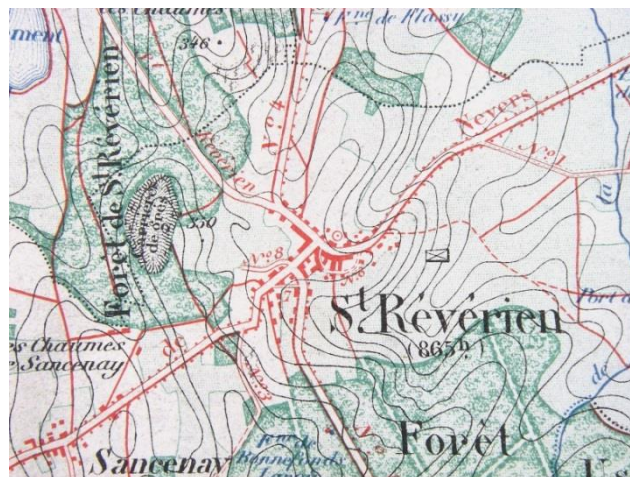


-----  
Ils nous ont quittés :

**BONNOT Gérard**  
**DUBERT Monique**  
**HAMES Pierre**  
**SANCHEZ André**  
**SNIJDER Max**



*Nous pensons à eux.*



Carte géographie que de Saint Révérien de 1878.



## Divers

### Location de la Salle de Convivialité

*Pour les personnes extérieures à Saint Révérien :*

Soirée + lendemain : **90 € + 23 € de chauffage**

Soirée : **70 € + 15 € de chauffage**

Vin d'honneur : **30 € + 8 € de chauffage**

Location de vaisselle : **20 €**

Caution : **50 €**

*Pour les habitants de la commune :*

Location salle : **60 €**

Chauffage, location vaisselle et caution inchangés.

*Pour toute information ou réservation, s'adresser à la mairie aux heures d'ouvertures.*

*Tél : 03 86 29 63 28*

### Gestion de la Salle Communale



Etc...

Anciennement bureau de Poste, la grande salle au rez de chaussée.

Vous voulez vous réunir, jouer aux cartes ou autres... au billard (*existant dans la salle*), faire une exposition, un atelier éphémère ou participatif, faire une réunion, fêter un anniversaire en petit comité, etc...

La salle est à votre disposition gratuitement, il suffit pour cela de la réserver en mairie comme pour la salle de convivialité.

### Nuisances sonores

La Mairie rappelle à tous l'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-P-2817 du 20 mai 2007 concernant les bruits de voisinage :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, pompes d'arrosage ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.**

**Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.**

**Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

### Encombrants - Déchets

Vous disposez au SMRC (SIVOM) de Corbigny, (à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay), d'une déchetterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (Triés par catégories).

2 annexes de la déchetterie se trouvent à Brinon sur Beuvron (Rte de Clamecy) et sur la commune de Tannay, les règles sont les mêmes qu'à Corbigny.

Jours et horaires d'ouverture :

	Corbigny Rue au Venant Route de Doussas 58800 Corbigny	Tannay RD 34 - La fringale 58190 Tannay	Brinon-sur-Beuvron Route de Tannay 58190 Brinon-Sur-Beuvron		
	Toute l'année	Hiver	Été	Hiver	Été
Lundi	9h-12h 13h30-17h	9h-12h	9h-12h	13h30-17h	13h30-17h
Mardi	9h-12h 13h30-17h	/	13h30-17h	/	9h-12h
Mercredi	9h-12h 13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	9h-12h	9h-12h
Jeudi	9h-12h 13h30-17h	/	/	/	/
Vendredi	9h-12h 13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h 13h30-17h	9h-12h	9h-12h	13h30-17h	13h30-17h

Pour tous renseignements, appeler le SMRC : 03 86 20 18 33

La collecte des ordures ménagères se fait le mardi matin entre 5 h et 10 h. Seul le container à bio-déchets et le sac poubelle rose sont ramassés. Un sac de couleur jaune sera bientôt disponible qui remplacera le container jaune.

**ATTENTION :** Le container à bio-déchets n'accepte pas le produit des tontes, branchages, feuilles mortes, etc...  
Le sac rose ne doit pas contenir de déchets recyclables comme les cannettes, les bouteilles, le carton ou les journaux.  
Le sac jaune ne doit pas contenir de verre.

Ces déchets ne sont plus pris lors de la tournée de ramassage et doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans les espaces de tri sélectif de la commune.

**« ESPACE TRI SELECTIF »**  
**Amende pour dépôt d'ordures**

**Vu la recrudescence de dépôts sauvages dans l'espace « tri sélectif » de la commune (pneus, tv, casseroles, sacs ou cartons déposés en vrac non triés...), le conseil municipal en séance du 27/06/2014, vu la circulaire n° 85-02 du 14/01/1985 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par exécution d'office au frais du responsable, après en avoir délibéré, décide que le montant de l'amende sera de 135 €.**

**L'arrêté est affiché devant « l'espace tri sélectif »**

## Prévention des feux de végétations

La situation de sécheresse de cet été (2018) a déjà provoqué, en certains endroits du territoire français, des feux de végétation, voire des feux de forêts, qui ont déjà nécessité l'engagement d'importants moyens de secours.

Dans ce contexte particulier, il importe de prendre dès à présent les mesures de prévention propres à éviter les départs de feux.

En conséquence, il est rappelé, que conformément à l'arrêté préfectoral du 17 octobre 1991 portant mesures de protection contre les incendies de forêts, il est interdit à toutes personnes, autres que leurs propriétaires et leurs exploitants, d'allumer du feu à l'intérieur de terrains (boisés ou non), en deçà d'une distance de 200 mètres des voies, landes ou plantations.

Pendant les périodes dites "dangereuses", soit du 15 février au 15 avril et du 15 juin au 15 septembre, cette interdiction s'applique également aux propriétaires et aux exploitants.

Il est également interdit de jeter des allumettes, des cigarettes ou tout objet en combustion à l'intérieur des bois, forêt ou landes et cela quelle que soit la période de l'année.

En ce qui concerne l'écobuage, le brûlage des chaumes, pailles et déchets de culture est interdit pour les agriculteurs bénéficiant de la prime à l'herbe.

Enfin, conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et par conséquent des déchets verts est interdit.

<http://www.nievre.gouv.fr/prevention-des-feux-de-vegetation-a3558.html>

## Centre social et culturel du Beuvron

centre social et culturel du Beuvron



Maison  
de services  
au public



Brinon-sur-Beuvron – 03 86 29 60 02



centre social et culturel du Beuvron

Centre social et culturel du Beuvron

### COMBLOUX (74)

24 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS 2019

**Séjour NEIGE**

Hébergement en pension complète  
Cours de ski alpin avec moniteur ESF  
Location skis - Forfait remontées mécaniques  
Animations découvertes  
Transport en bus...

**À partir de 8 ans**  
nombre de places limitées

Un séjour proposé en partenariat avec les centres sociaux de Corbigny, Donzy et Pouilly-sur-Loire  
Renseignements / Tarifs / Inscriptions : Centre Social et Culturel du Beuvron ; Chantal, Tiphanie  
03 86 29 60 02 - centresocialbrinon@orange.fr - retrouvez-nous sur notre page Facebook

## RECOLTEZ VOS BOUCHONS !

L'association récupère vos bouchons et leur vente permet :



d'acheter du matériel pour les personnes souffrant d'un handicap

d'améliorer leur conditions de vie dans leur quotidien et dans leurs loisirs

### LES BONS BOUCHONS :

- |                      |  |
|----------------------|--|
| alimentaires :       | eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche .....            |
| ménagers :           | liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols ... |
| comestiques :        | déodorants, laque ...  |
| produits d'hygiène : | dentifrice, shampoing, produits douche ....                                    |
| divers :             | les bouchons médicamenteux   |

sont acceptés les couvercles en plastique :

chocolat et café en poudre, moutarde, tabac ...

sont acceptés aussi :

les bouchons de stylos, marqueurs ....  
les bouchons de tubes de colle  
les œufs " kinder "  
les bouchons de produits toxiques  
les couvercles de beurriers, glaces.....

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ni de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit



Centre social  
et culturel  
du Beuvron

03 86 29 60 02  
centresocialbrinon@orange.fr



# Adresses et Numéros utiles

## Banque – Distributeur de billets

### Crédit Agricole Centre Loire

Place du Bourg- BP 11, 58420 Brinon-sur-Beuvron  
Tél : 03 86 71 10 01

Vous disposez d'un distributeur de billets 24/24

## Boulangerie

### Boulangerie Pâtisserie Festival de pains

Baguette festival, pain de campagne..., viennoiserie, gâteaux, confiserie, pizza.

Travail sur commande, (traiteur)

Brinon sur Beuvron (58420) - Place de Brinon

Tél : 03 86 29 62 69

## Cafés et Alimentation générale

### Café et Alimentation Générale

Brinon sur Beuvron (58420) - Place de Brinon

Tél : 03 86 29 62 69

### Un coin de campagne, Au Relais Saint Germain

Restaurant, café, alimentation générale, dépôt de pain.

Rue Saint-Jacques de Compostelle, 58420 Guipy

Tél : 03 86 24 87 73

## Traiteurs

### La cuisine du Beuvron, traiteur

Chaque jour des plats différents...

Brinon sur Beuvron

Tél : 03 86 22 87 03

## Station-service

### Station CCVB Station-service de Brinon sur Beuvron

Carburants : Gazole, SP95

Automates CB, 24/24

Lavage haute-pression, Station gonflage

Rue du Père Castor, 58420 Brinon sur Beuvron

## Restaurants - Hébergements

### Ferme Auberge la Bêlerie

Vainqueur 2017 de l'émission de TF1, "Bienvenue chez nous"

Restauration et hébergement (chambre d'hôtes)

Ferme typique du Nivernais tenue par M. et Mme Blondeau

Spécialités : terrines, canard braisé, Coq au vin, tartes

Brinon sur Beuvron (58420)

Tél : 03 86 29 64 73

### Restaurant Le Marigny

Le Bourg, 58420 Neuilly

Tél : 03 86 26 23 92

### Villa des Prés à Saint Révérien

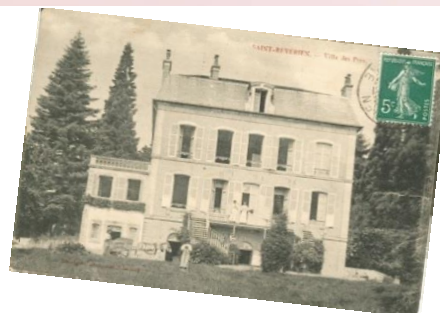
**Chambres d'Hôtes**  
**Saint Révérien**  
**Kees et Inge Stapel**



**"Villa des Prés"**  
**Tél : 03 86 29 03 81**

**Une maison de rêve pour vos vacances ...**

e-mail : [villa-des-pres@orange.fr](mailto:villa-des-pres@orange.fr)  
Site internet : [www.villa-des-pres.com/](http://www.villa-des-pres.com/)



## Numéros utiles

E.D.F. : Dépannage électricité tous clients  
Tél : 0810 333 058

Centre Social : 03 86 29 60 02

Gendarmerie : 03 86 29 63 12 ou 17

Infirmiers Croix Rouge (Brinon) : 03 86 29 09 28

Ordiproxi (informatique, etc... à Brinon): 03 86 29 06 65

OTSI (Office du tourisme) : 03 86 29 07 96

Pharmacie à Brinon : 03 86 29 61 60

Pompiers : 03 86 29 01 93 ou 18

Taxi BORIES : 03 86 22 39 01  
46 route de Brinon  
58700 CHAMPLIN

La Poste : 03 86 29 60 73

SIAEP (Syndicat des Eaux) : 03 86 29 64 87

Vétérinaire : 03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30

Animaux vagabonds ou pour adoption :  
Refuge de Thiernay : 03 86 58 41 44

Communauté de Communes de Tannay-Brinon-Corbigny:  
Maison du Pays  
3, Grande Rue -58800 Corbigny.  
Tel : 03 86 29 53 50 ou 03 86 20 22 03

## Nos Artisans

*Entretien espaces verts* **Nettoyages** *Petites maçonneries*  
**Jean Sylvain Clavreuil**

Particuliers & Entreprises      Rte de Corbigny  
58420 Saint Révérien  
☎ 03 86 29 00 64



**Maître Artisan en Métiers d'Art**



*Ebénisterie Menuiserie Sculpture  
et Décoration*

*Spécialiste en Restauration de meubles  
et travaux à l'ancienne*

**MANU DÉCO**

Tél. 03 86 29 07 55

Lieu-dit Sancenay

58420 Saint-Révérien - France

SIRET 333 165 793 00055 - APE 3109 B - RM 333 165 793 580

## Boutique Manu Déco

26 Grande Rue, à Prémery  
Découverte assurée...

Pour plus d'information consulter son site web :

<http://www.atelierdartmanudeco.com>

**GARBERO**



INFOGRAPHIE  
INTERNET  
FORMATION

Route de Brinon  
F-58420 St Révérien  
France  
Téléphone: +33 03 86 29 18 78  
www.garbero.eu contact@garbero.eu  
APE: 3812Z SIRET: 389747600028

Cours de soutien scolaire

Cours collectifs du soir à Varzy, Châtillon-en-Bazois, Prémery et Guérisny

**- ANGLAIS -**



## Cours de piano

Enfant à partir de 5 ans  
ados, adultes.



Offre découverte 64€  
4 cours payés  
=  
4 cours gratuits

**03 86 29 18 78**

[www.garbero.eu](http://www.garbero.eu)

Siret : 389 74767600028

Bon n° Offre découverte n°  
Cours de piano  
4 cours payés  
=  
4 cours gratuits  
Valable une seule fois  
pour même personne



# Calendrier 2019

janvier	février	mars	avril	mai	juin
01 M Jour de l'An	01 V	01 V	01 L	01 M Fête du Travail	01 S
02 M	02 S	02 S	02 M	02 J	02 D Repas des aînés
03 J	03 D	03 D	03 M	03 V	03 L
04 V	04 L	04 L	04 J	04 S	04 M
05 S	05 M	05 M	05 V	05 D	05 M
06 D	06 M	06 M	06 S	06 L	06 J
07 L	07 J	07 J	07 D	07 M	07 V
08 M	08 V	08 V	08 L	08 M Victoire 1945	08 S
09 M	09 S	09 S	09 M	09 J	09 D Pentecôte
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L Lundi de Pentecôte
11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S Galette des rois	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V
15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D Pâques	21 M	21 V Fête de la musique
22 M	22 V	22 V	22 L Lundi de Pâques	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L
25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V
29 M		29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J Ascension	30 D
31 J		31 D		31 V	

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
01 L	01 J	01 D	01 M	01 V Toussaint	01 D
02 M	02 V	02 L	02 M	02 S	02 L
03 M	03 S	03 M	03 J	03 D	03 M
04 J	04 D	04 M	04 V	04 L	04 M
05 V	05 L	05 J	05 S	05 M	05 J
06 S	06 M	06 V	06 D	06 M	06 V
07 D	07 M	07 S	07 L	07 J	07 S
08 L	08 J	08 D	08 M	08 V	08 D
09 M	09 V	09 L	09 M	09 S	09 L
10 M	10 S Concerts Bach E. A.	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L Armistice 1918	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Fête Nationale	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S Arbre de Noël
15 L	15 J Assomption-Cérémonie	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Noël
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D Vide grenier annuel	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

## Vacances scolaires Zone A

Offert par LeCalendrier.fr - <http://www.lecalendrier.fr/>. marque déposée, 2015. Reproduction autorisée sans supprimer cette mention.